

29. QUESTION ECRITE

des députés Alexandre Caillet, Aldo Resenterra, Jean-Daniel Bruchez et
Camille Carron, concernant la sécurisation de la route de Chiboz à Fully (08.05.2009)

Le village de Chiboz jouit depuis quelques années d'un réjouissant développement touristique et économique avec la construction de nombreuses résidences. La route qui y mène sert également de desserte agricole pour les alpages de Randonnaz et Sorniot.

Vu le développement de l'offre touristique, la circulation routière estivale est importante, mais le passage du torrent reste problématique.

Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il donc prendre pour sécuriser et viabiliser cet axe de circulation important durant la période estivale afin d'assurer aux automobilistes et aux promeneurs un accès fiable?

Sion, le 8 mai 2009
(09h15)

Alexandre Caillet, député
Aldo Resenterra, député
Jean-Daniel Bruchez, député
Camille Carron, député



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Le chef de département

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Der Departementschef

Messieurs les députés :

Alexandre Caillet, 1926 Fully
Aldo Resenterra, 1926 Fully
Jean-Daniel Bruchez, 1926 Fully
Camille Carron, 1926 Fully

Sion, le 1 8 SEP. 2009

Question écrite concernant : « Sécurisation de la route de Chiboz à Fully »

Messieurs les députés,

En date du 8 mai 2009, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite au terme de laquelle vous invitez le Conseil d'Etat à se prononcer sur la sécurisation de la route de Chiboz à Fully. D'entente avec le Conseil d'Etat, nous pouvons répondre comme il suit à votre question.

Chaque printemps, à l'ouverture de la route après la fermeture hivernale, des travaux d'entretiens particuliers sont apportés à la route de Chiboz, soit :

- nettoyage complet de la chaussée et évacuation de tous les débris végétaux et des matériaux accumulés durant l'hiver;
- redressement des pieds de talus et réaménagement des banquettes;
- remise en état des glissières de sécurité;
- purge importante des falaises rocheuses au passage du torrent de l'Echerche.

Cette année, cette purge s'est étendue sur environ 200 m¹ pour un coût d'environ Fr. 30'000.--. De plus, un mur de soutènement a été refait suite à l'effondrement partiel de la chaussée.

Depuis deux ans, un investissement conséquent de Fr. 1'500'000.- est engagé sur cette même route pour la déviation de Buitonne qui a été inaugurée le 14 septembre 2009.

Une sécurité totale du passage du torrent de l'Echerche ne pourra être obtenue que par la construction d'une galerie protégeant ce tronçon. Une telle construction se monterait à plusieurs millions et une étude préalable générale s'avère indispensable.



Au vu de la pente particulièrement abrupte de la route d'accès dans ce secteur, une étude globale du tracé doit être entreprise avant d'engager des travaux conséquents.

Le SRCE va donc lancer cette étude afin de définir les priorités sécuritaires complémentaires au dispositif existant et déterminer si le tracé actuel est la meilleure solution ou s'il faut en envisager un autre.

Dans l'immédiat, une attention soutenue sera portée aux rochers surplombant la chaussée, en collaboration avec un bureau spécialisé et sous la direction du géologue cantonal.

Dans l'espoir d'avoir répondu à votre satisfaction et en vous remerciant de votre question, nous vous prions d'agréer, Messieurs les députés, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Jacques Melly
Conseiller d'Etat

Copie :

- Président du Grand Conseil
- Service parlementaire